VILLE DE SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS

Commune du Sud Seine-et-Marne / Val de Loing

5 660 habitants

A proximité du Pôle de FONTAINEBLEAU

Recrute par voie contractuelle
Un(e) chargé(e) de communication

Placé(e) sous la responsable de la Directrice Générale des Services et du Maire :

MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer la conception et la réalisation de différents supports de communication (collecte des informations, analyse et traitement des informations, reportages photographiques…) ainsi que du suivi de la fabrication confiée à un prestataire.
- Participer à la mise en œuvre et au suivi de la charte graphique.
- Pilotage et suivi des évènements externes ou internes en collaboration avec les services de la ville (accueil, centre technique municipale, restauration…).
- Programmation des évènements en fonction des demandes de la municipalité.
- Planification et suivi des actions de communication.
- Suivi et mise à jour du site internet, des réseaux sociaux et des panneaux lumineux.
- Rédiger articles, notes et communiqués de presse afférents à tous les évènements de la ville.
- Rédaction des discours officiels.

PROFIL

- De formation supérieure, Bac +2 / master en communication vous justifiez d'une expérience significative sur un poste similaire et détenez une vision stratégique pour la communication d'une commune.
- Vous faites preuve de qualités rédactionnelles et d'une réelle maîtrise de l'orthographe.
- Vous faites preuve d'anticipation, de dynamisme et de réactivité.

CONNAISSANCES

- Outils informatiques et nouvelles technologies.
- Outils de communication écrite et multimédia.
- Indesign, photoshop, illustrator, Adobe Acrobat, etc.

Rémunération statutaire.
Horaires : 36 heures du lundi au vendredi.
Disponibilité attendue certains week-ends et jours fériés selon les manifestations annuelles.

Candidature lettre de motivation + CV à adresser :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
7, chemin de la Messe
77140 SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS
ou par mail à :
drh@spln.fr et dgs@spln.fr

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.